

## Beyrouth : les villes parallèles de la globalisation

Franck Mermier  
Directeur de recherche au CNRS  
IIAC-LAU, CNRS/EHESS  
(Paris – France)  
franckmermier@yahoo.fr

Cette intervention est d'abord une proposition de recherche sur la ville de Beyrouth, non pas pour rendre compte d'une totalité urbaine, ce qui est bien sûr impossible, mais des différentes implications des rapports aux territoires urbains. En ce sens, il me semble important de ne pas procéder par exclusivisme méthodologique pour appréhender des phénomènes qui dépassent l'urbain, mais s'actualisent aussi dans une urbanité particulière, celle de Beyrouth étant différente de celle de Damas ou de Paris.

Il ne s'agit pas ici de choisir entre différentes définitions de l'urbanité qu'elle puisse apparaître comme « dispositif culturel » où s'opèrent des rencontres, des collages et des fusions, selon Michel Agier (1999 : 150), ou une ville-flux pour Dominique Malaquais (2005-2006 : 17-37) travaillant sur Douala et qui récuse la qualification de villes africaines pour se distancier des analyses percevant la ville comme un lieu borné suscitant un sentiment d'appartenance. Pour d'autres l'urbanité ou la citadinité renvoie à la ville comme lieu où se joue le politique et à la mythologie urbaine qui lui est associée comme l'a si bien analysé Michel Seurat (1985 : 45-86) dans son étude sur Tripoli durant la guerre civile libanaise.

Les définitions des notions de citadinité et d'urbanité sont fortement tributaires du poids des héritages académiques différenciés autant que des contextes urbains pris en considération. Dans le contexte des villes du monde arabe, il est ainsi significatif que l'usage de la première sert souvent à substantialiser une « essence » citadine caractérisée par un modèle social spécifique à la ville. Cependant, son caractère opératoire s'amenuise au fur et à mesure que l'on change d'échelle et que l'on passe au niveau des grandes agglomérations où les repères de la citadinité traditionnelle ne constitueraient qu'un registre parmi d'autres de l'inclusion à la société urbaine.

La dimension de la citadinité comme attribut identitaire monopolisé par une catégorie sociale ou lié à un degré d'ancienneté en ville peut certainement être critiquée ou déniée, elle ne doit pas pour autant être occultée lorsqu'elle agit comme un mode d'affiliation communautaire ou comme une revendication d'ordre politique et sociale suscitant des effets aussi bien en termes de représentation que de pratiques institutionnelles au niveau des pouvoirs urbains<sup>1</sup>.

Une anthropologie de la globalisation ne peut ainsi faire l'économie d'une approche en termes d'aire culturelle, même si la première permet de la dépasser ou de la reconfigurer. Il est assez paradoxal en un temps d'inflation mémorielle comme certains ont qualifié notre époque, que l'on puisse promouvoir une anthropologie *globish* (comme on peut parler d'une langue *globish*) susceptible d'accorder l'accélération du temps et celle des espaces. Cela pour dire qu'une inscription de l'enquête dans les pratiques, les représentations et les imaginaires locaux implique l'ancrage historique des enquêtes pour restituer justement les différents régimes de temporalités propres à la société étudiée si l'on s'inspire de la définition qu'en donne François Hartog (2003 : 19) « *la modalité de conscience de soi d'une communauté*

---

<sup>1</sup> Voir l'ouvrage de Pierre Signoles, Galila El Kadi, Rachid Sidi Boumedine (dir.), *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Paris CNRS Editions, 1999.

humaine », et si on y introduit les conflits et la pluralité des références propres à celle-ci. Ces considérations un peu à l'emporte-pièce mériteraient bien sûr de plus amples développements.

Une approche prenant en compte à la fois ce que Daniel Retaillé (2009 : 101) appelle « *la fiction de la territorialité* »<sup>2</sup> qui est à la base de la souveraineté sur le territoire, et donc ses déclinaisons particulières et « *les jeux de relation qui s'expriment par l'organisation de pouvoirs, par le développement de sentiments d'appartenance, de formes juridiques ou spontanées d'appropriation, de pratiques et d'usages, de représentations et d'imaginaires* », comme le préconise Marcel Roncayolo (2003 : 55), s'applique certes à différentes sociétés urbaines mais trouve à Beyrouth un terrain de choix du fait que la ville est un site géopolitique multidimensionnel et disputé, que son espace est un enjeu de pouvoir et de représentation pour les différents groupes communautaires et politiques et qu'elle se caractérise par une juxtaposition de territoires aux frontières marquées et sursaturés de signes manifestant ces différentes affiliations.

### **I. Beyrouth, ville extravertie**

Sans revenir trop longtemps sur l'histoire de Beyrouth, il faut cependant rappeler que celle-ci est marquée à la fois par le caractère libéral de l'économie libanaise qui a pu faire qualifier le Liban de République marchande (Gates, 1998) et par une culture de guerre qui s'est prolongée après la fin de celle-ci survenue en 1990.

Le rôle de Beyrouth comme principale place financière du Moyen-Orient drainant les capitaux arabes, notamment ceux issus de la richesse pétrolière, qui lui faisait jouer le rôle d'intermédiaire privilégié pour les sociétés étrangères implantées dans la région, a disparu. Après guerre, l'Etat libanais a encore perdu de son autonomie, du fait de sa mise sous tutelle par les acteurs politiques et économique d'un système milicien qui agissent en dehors de son contrôle et dans un contexte d'ultra-libéralisme (Picard, 2000). Agnès Favier (2005 : 48) donne une vision synthétique de ce nouveau pouvoir : « *Les nouvelles élites politiques de la IIe République qui se sont imposées dans la deuxième moitié des années 1980, forment une triade que l'on peut schématiser ainsi : les dirigeants des organisations miliciennes cooptés au cœur de l'Etat ; des entrepreneurs et des représentants de la bourgeoisie d'affaires, enrichis dans l'émigration ; des héritiers qui expriment un renouvellement générationnel de l'ancienne élite* ».

Pour un auteur comme Georges Corm (1998 : 16-17) par exemple, les 15 années de guerre ont propulsé le Liban « *à l'avant-garde de la nouvelle vague de globalisation* » et « *l'expérience milicienne a été une expérience de modernisation accélérée : multiplication des systèmes téléphoniques indépendants basés sur les nouvelles technologies en matière de télécommunications... ; développement des moyens informatiques et centres de documentation et d'archivages ; création de sociétés et de mutuelles dans divers domaines (santé, transport, médias) dans les micro-milieus créés à l'intérieur des frontières intérieures imposées par les milices... C'est ainsi que, de façon paradoxale, le Liban est sorti de la guerre avec une économie en réseau particulièrement efficace, parce que branché sur le « village global » qu'est devenue l'économie mondiale...* ». De fait, une pluralité d'acteurs non étatiques opérant en phase avec des réseaux transnationaux a dominé l'économie de la reconstruction en-dehors du contrôle de l'Etat (Picard, *op. cit.* : 319)

---

<sup>2</sup> « *La frontière isole le territoire qui, comme unité, est une forme de lieu quelle que soit sa dimension. La circonscription qui dit bien de quoi il s'agit en est le modèle le plus commun au point qu'il est difficile d'en exprimer d'autres formes. La territorialité étant bien cernée, son institutionnalisation est facilitée. C'est la fiction qui permet la proclamation de la souveraineté* ».

## II. Villes duelles

La guerre civile (1975-1990) provoqua la disparition des souks du centre-ville et la destruction de celui-ci. Les années de guerre modifièrent en profondeur le paysage commercial de Beyrouth et suscitèrent, notamment à partir des années 1980, le développement de nombreux centres commerciaux au sein de la ville et dans ses banlieues. Ces nouveaux espaces dont le rayonnement se limitait parfois à la zone d'influence d'une milice, figuraient l'éclatement de la ville et son découpage en territoires juxtaposés et souvent en conflit.

En décembre 2009, les nouveaux souks de Beyrouth ont été ouverts. Cette partie du centre-ville s'est transformée en un espace piétonnier dévolu au commerce de luxe et à la restauration. Lieu à la mode mais dont la fréquentation est surtout nocturne, le nouveau centre-ville est avant tout un espace de consommation des classes aisées et des touristes fortunés venus de la péninsule Arabique. Il est aussi un lieu de promenade, précieux dans une ville qui en manque, et dont les vitrines prestigieuses récitent la litanie monotone des plus grandes marques internationales.

Cet espace commercial, censé rappeler les vieux souks détruits durant la guerre entre 1975 et 1990, compte 200 boutiques consacrées en majorité aux grandes marques internationales réparties sur plusieurs niveaux et sur une surface de 30 000 m<sup>2</sup>. Leur construction survient 20 ans après la fin de la guerre et il est à prévoir que les prochaines années verront la fin du grand chantier du centre-ville commencé en 1994 par la société Solidere dirigée par l'ex-Premier ministre Rafic Hariri.

Après la guerre de 2006, la reconstruction de la banlieue sud de Beyrouth a été menée par le Hezbollah, notamment à travers le projet Wa'd<sup>3</sup>, opéré par l'organisation satellite du Parti Jihâd al-Binâ' (« Effort dans la construction »), qui mobilise essentiellement des capitaux en provenance d'Iran et de la communauté chiite.

On se retrouve ainsi devant une nouvelle dualité urbaine entre un centre-ville devenu l'espace public de l'Orient arabe, attirant aussi bien les capitaux de la péninsule Arabique que ses touristes en période de trêves et la banlieue sud, capitale de la résistance et support d'une centralité politique qui a suscité une reconstruction relativement rapide après la guerre de 2006.

Si l'origine des investisseurs et l'empreinte politique semblent différencier fortement ces deux espaces de la capitale, si la tonalité des espaces de divertissement et de consommation semble aussi les faire contraster<sup>4</sup>, si tout paraît opposer Wa'd et Solidere, c'est moins par l'empreinte néolibérale plus marquée de celui-ci que par les polarités géopolitiques, la nature des réseaux transnationaux mobilisés, les « fonctions » et les publics que ces deux espaces sont censés représenter. Ils partagent cependant un point commun : la banlieue sud et le centre-ville de Beyrouth sont objet d'appropriation et de différenciation, critères de leur territorialité, par le fait même qu'ils sont les supports de leadership politique et d'investissement idéologique/économique aux échelons national, régional et international. Deux territoires contrôlés et bien délimités avec leurs frontières, gardés tous deux par des services de sécurité, et qui reposent sur une institutionnalisation de la souveraineté prolongeant l'économie politique de la guerre libanaise.

Ces espaces manifestent aussi un phénomène important de la mondialisation qui a trait à ce que l'on pourrait appeler, en s'inspirant de Sharon Zukin (2010 : XIII), d'une « *politique de l'authenticité* » qui selon elle, devient « *un instrument pour contrôler, en liaison avec les*

---

<sup>3</sup> Wa'd signifie promesse en référence au discours du secrétaire général du Hezbollah, sayyed Hassan Nasrallah, qui avait promis de reconstruire la banlieue sud « plus belle » qu'elle n'était avant la guerre de 2006. Sur la reconstruction après cette guerre et le projet Wa'd, voir Howayda Al-Harithy ((2010) éd.), ainsi que Mona Harb (2010 : 225-233).

<sup>4</sup> Sur ceux de la banlieue sud, voir Lara Deeb et Mona Harb (2007 : 12-19).

*forces économiques et politiques, non seulement l'apparence mais l'utilisation des espaces urbains* » et qui est une « *forme culturelle du pouvoir sur l'espace urbain* ». Cela peut paraître incongru de rapprocher ces deux territoires urbains qui semblent aussi dissemblables et de les considérer selon une même perspective de construction patrimoniale. Le centre-ville partiellement reconstruit, plutôt rénové, a cependant été conçu pour être un site mémoriel tourné vers le futur, exprimant à la fois une nostalgie culturelle de la libanité et la volonté de la dissocier de tout ancrage social tandis que la banlieue-sud est présentée comme « *la capitale de la résistance islamique* », un site mémoriel d'une autre libanité qui la rattache à « *la longue marche de la nation des déshérités, et ce dans la droite ligne de ses manifestations husayniennes et khomeynistes* » comme il est rapporté dans un documentaire réalisé par le Hezbollah et intitulé *Ici c'est la banlieue* (Abi Samra, 2010 : 406-407). Dans les deux cas, ces constructions patrimoniales sont reliées à des dimensions transnationales et possèdent un caractère extraverti qui nourrit la fonction de centralité impartie à ces espaces.

Une autre dualité urbaine se lit aussi à Beyrouth à travers une hiérarchie ethno-communautaire qui informe les usages des lieux et trace des frontières invisibles. Cette échelle hiérarchique combine les catégorisations ethniques, raciales et sociales. Le mot sri-lankaise en libanais sert à désigner non seulement les domestiques sri-lankaises très nombreuses au Liban mais aussi une catégorie générique signifiant domestique. Dès l'aéroport, les Ethiopiennes et autres Sri-Lankaises ou Philippines qui débarquent se voient confisquées leurs passeports. Des commerces ethniques, des lieux de divertissement, des églises leur sont réservés à Beyrouth. Ces lieux à l'accessibilité canalisée restent confinés généralement au dimanche, jour de congé. Les autres lieux de sociabilité leur sont interdits par leur condition économique mais aussi par leur condition d'inférieur. Dans certains quartiers périphériques, les domestiques ayant réussi à fuir les mauvais traitements cohabitent avec d'autres sans-papiers kurdes ou palestiniens formant une ville parallèle coincée entre la mer, l'aéroport et la prison<sup>5</sup>.

A cette ségrégation horizontale s'est ajoutée depuis les années 2000 plus précisément une ségrégation verticale avec l'érection de tours dans les vieux quartiers de Beyrouth<sup>6</sup>, les étages supérieurs étant réservés aux catégories sociales les plus aisées. Ce nouvel urbanisme aurait réduit considérablement l'accès de la ville à la mer (Fayyad, 2010), transformant les relations de voisinage et de quartier accentuant la ségrégation et la distanciation sociale. Ce phénomène a atteint tous les quartiers de Beyrouth-municipale, d'abord sur le front de mer du côté de Ras Beyrouth puis de plus en plus à l'intérieur des terres. Il se serait accentué depuis le retrait syrien 2005 et a accéléré un processus de destruction des vieilles maisons, parfois des demeures classées, notamment dans le quartier d'Achrafiyyeh qui en avait conservé le plus grand nombre. Au-delà de cet aspect patrimonial, une des conséquences majeures de cette frénésie spéculative immobilière est la transformation de la physionomie sociale des quartiers. L'éviction de familles anciennement citadines mais aux bas revenus coïncide avec l'installation d'une population plus exogène. De nombreux jeunes arrivés à l'âge de se marier sont ainsi contraints d'aller habiter ailleurs tant les nouveaux loyers ou les prix d'achat sont élevés. En réaction, des institutions religieuses chrétiennes ont commencé à construire des logements sur des terrains leur appartenant afin de retenir leurs ouailles dans leurs paroisses (Aïn El-Remmaneh, Quartier syriaque, Achrafiyyeh).

Cet urbanisme de tours et d'immeubles de grand standing suscite une dissociation sociale et physique entre leurs habitants et les résidents plus anciennement établis. Cette dualité d'un nouveau type se traduit par une invisibilité de ces immeubles nouveaux aux vitres fumées, et de leurs occupants qui y accèdent directement en voiture par le biais de leurs parkings

---

<sup>5</sup> Voir notamment Agnès Deboulet et Marie-Antoinette Hily (2009).

<sup>6</sup> Sur le marché foncier de Beyrouth, voir Natacha Aveline (2000).

souterrains alors que leurs pratiques de sociabilité et de consommation les coupent de leur environnement immédiat.

La loi sur les loyers<sup>7</sup> protège encore, mais de plus en plus difficilement, les locataires habitant les immeubles construits avant 1985, et cette loi est régulièrement menacée d'abrogation au parlement. Par rapport au reste du pays, Beyrouth rassemblerait proportionnellement le plus grand nombre de locataires du fait justement de ces logements anciens aux loyers très bas et protégés<sup>8</sup>.

Les traces de la guerre<sup>9</sup> se manifestent aujourd'hui moins par des façades criblées de balles que par ces immeubles vides du quartier de Ras Beyrouth, à l'ouest de la capitale, qui ont été, dans les années 1990, vidés de leurs squatters. Ceux-ci majoritairement chiites et soutenus par le Hezbollah et Amal ont reçu des compensations financières pour vider les lieux mais une partie des propriétaires, soit émigrés à cause de la guerre soit incapables de faire fructifier leurs biens, ont laissé tels quels ces immeubles qui occupent une superficie non négligeable de ce secteur. Témoins de la guerre laissés à l'abandon, carcasses vides<sup>10</sup>, ils redoublent par leur vacuité/viduité le processus d'exclusion des classes populaires et des petites classes moyennes qui sont chassées par la spéculation foncière. Celle-ci se traduit par la destruction de vieux immeubles ou de vieilles maisons et par l'érection de ces tours résidentielles dont une grande partie est acquise par les expatriés libanais. Une autre ville duelle s'est ainsi progressivement installée entre la verticalité d'une architecture ségrégative et l'horizontalité de quartiers résidentiels de plus en plus précarisés.

## Références

- ABI SAMRA, M. (2010), « Mémoires de Haret Hreik : du bourg rural au « périmètre sécuritaire » de la banlieue sud », in Franck Mermier et Christophe Varin (dir.), *Mémoires de guerres au Liban (1975-1990)*, Arles, Actes Sud/Sindbad/IFPO, pp. 390-408.
- AGIER, M. (1999), *L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*, Paris, Editions des archives contemporaines.
- AL-HARITHY, H. (ed.) (2010), *Lessons in Post-War Reconstruction. Case Studies from Lebanon in the Aftermath of the 2006 War*, Londres, Routledge.
- AVELINE, N. (2000), *Marchés fonciers et immobiliers à Beyrouth*, document 6, Beyrouth, CERMOC/ORBR.
- BRONES, S. (2010), « Ruines en attente » in Franck Mermier et Christophe Varin (dir.), *Mémoires de guerres au Liban (1975-1990)*, Arles, Actes Sud/IFPO, 2010, pp. 459-477.
- CORM, G. (1998) « Le Liban dans les filets séculaires de la globalisation », *Les Cahiers de l'Orient*, n° 52, 4<sup>ème</sup> trimestre, pp.15-28.
- DEBOULET, A. ; HILY, M. (2009), « Les migrants de Beyrouth. Emplois à bon marché et zones refuges », *EchoGéo*, n° 8, <http://echogeo.revues.org/index10944.html>.
- DEEB, L., HARB, M. (2007), « Sanctioned Pleasures. Youth, Piety and Leisure in Beirut », *Middle East Report*, Hiver, n° 245, pp. 12-19.
- FAVIER, A. (2005), « Histoires de familles, patronage et clientèles dans l'espace politique local au Liban », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol. 41, 2005, pp. 37-66.

---

<sup>7</sup> La loi date de 1992, amendée en 1994. Elle stipule que les contrats de location contractés avant 1985 ne peuvent être révisés concernant le montant du bail, quel que soit l'âge de l'immeuble. Le locataire ne peut donc être obligé de libérer le logement que si le propriétaire de l'immeuble veut le détruire, auquel cas, il doit payer au locataire entre 25 et 50 % de la valeur de l'appartement. Une seule exception est faite, dans le cas où le propriétaire de l'immeuble ne dispose pas d'un autre lieu de résidence lui appartenant. La revente de l'immeuble à un tiers n'est absolument pas une cause pour libérer son bien.

<sup>8</sup> Il a été estimé que la proportion de locataires s'élevait à 48 % en 1997 à Beyrouth, voir Robert Kasparian (1998 : 50).

<sup>9</sup> Voir Sophie Brones (2010 : 459-477).

<sup>10</sup> Voir le témoignage de Rasha Salti (2009).

- FAYYAD, R. (2010), *Min al- 'imâra ilâ-l-madîna* [De l'immeuble à la ville], Beyrouth, Dar al-Farabi.
- GATES, C. (1998), *The Merchant Republic of Lebanon : Rise of an Open Economy*, Londres, I. B. Tauris.
- HARB, M., (2010), *Le Hezbollah à Beyrouth (1985-2005). De la banlieue à la ville*, Paris, IFPO-Karthala.
- HARTOG, F. (2003), *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*. Paris, Seuil.
- KASPARIAN, R. (1998), « Besoins en logement et spéculation immobilière », *Travaux et jours*, n° 62, pp. 45-56.
- MALAUQUAIS, D. (2005-2006), « Villes flux. Imaginaires de l'urbain en Afrique aujourd'hui », *Politique africaine*, décembre-janvier, n° 100, pp. 17-37.
- PICARD, E. (2000), « The Political Economy of Civil War in Lebanon », in Steven Heydemann (ed.), *War, Institutions, and Social Change in the Middle East*, Berkeley, University of California Press, pp. 292-322.
- RETAILLE, D. (2009), « Malaise dans la géographie : l'espace est mobile », in Martin Vanier (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, pp. 97-114.
- RONCAYOLO, M. (2003), « La ville est toujours la ville de quelqu'un », in Marcel Roncayolo, Jacques Lévy, Thierry Paquot, Olivier Mongin et Philippe Cardinali, *De la ville et du citoyen*, Marseille, Editions Parenthèses, 2003, pp. 53-73.
- SALTI, R. (2009), *Beirut Bereft. The architecture of the forsaken and map of the derelict*, Sharjah Biennial.
- SIGNOLLES, P., EL KADI, G., BOUMEDINE, R. S. (dir.) (1999), *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Paris, CNRS Editions.
- SEURAT, M. (1985), « Le quartier de Bâb Tebbâné à Tripoli (Liban) : étude d'une 'asabiyya urbaine », in *Mouvements communautaires et espaces urbains au Machreq*, Beyrouth, Cermoc.
- ZUKIN, S. (2010), *Naked City. The Death and Life of Authentic Urban Places*, Oxford, Oxford University Press.